Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 18

Artikel: Blanqui
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185209

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-septième année. N° 18 Samedi 3 mai 1879

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

BLANQUI.

Depuis son élection à la Chambre par la première circonscription de Bordeaux, Blanqui occupe tous les organes de la presse; tout récemment encore, nos journaux reproduisaient en entier le récit de la visite faite à ce prisonnier politique par un correspondant du *Times*. Mais il est certains détails moins connus, qui seront sans doute lus avec intérêt :

Louis-Auguste Blanqui, fils du conventionnel, est né à Nice en 1805. Il reçut une éducation soignée, fut d'abord précepteur, puis étudia le droit et la médecine à Paris. Il prit part à toutes les entreprises du parti républicain contre Louis-Philippe, fut condamné à un an de prison, en 1830, et subit une nouvelle condamnation en 1836. Avec Barbès et Martin, il dirigea l'insurrection de 1839, promptement réprimée, et à la suite de laquelle il fut condamné à mort, peine commuée en détention perpétuelle. Mis en liberté par la révolution de février 1848, il se lança de nouveau dans des entreprises politiques violentes, qui lui valurent dix ans de prison. Une tentative d'évasion le fit transporter en Corse, puis déporter en Afrique. Amnistié en 1859, il rentra en France. En 1861, il fut arrêté comme chef d'une société secrète et condamné à quatre ans de prison. Malade, épuisé, il acheva sa peine, gardé à vue, dans un hôpital de Paris.

En 1867, Blanqui, âgé de 62 ans, avait déjà fait près de vingt-cinq années de prison. Le 15 février 1872, il iut traduit devant le conseil de guerre de Versailles, pour participation à un attentat ayant pour but d'exciter à la guerre civile et d'arrêter les membres du gouvernement de la Défense nationale. Condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée, sa peine fut commuée en détention à perpétuité, et il fut enfermé au fort de Quétern. Dès lors, son état de maladie l'a fait incarcérer à Clairvaux, dans un magnifique bâtiment construit au XVIIe siècle pour servir d'hôpital aux moines de l'endroit.

La grande pièce, au premier étage, qui lui sert de cachot, prend jour par cinq fenêtres, garnies de barreaux, sur un beau jardin tout en fleurs pendant six mois de l'année et sur la vallée pittoresque de l'Aube. On ne compte pas moins de six poëles dans cette chambre. Le mobilier comprend une grande armoire, une commode, deux tables de travail, une table de nuit, un lit de fer, plusieurs caisses qui servent à la fois de caves et de malles. Tout le long des murs, sur un développement d'au moins 35 mètres, sont suspendues des grappes de raisins, séchant à loisir.

Chaque matin, en se levant, Blanqui fait un *voyage autour de sa chambre* et picore les grains qui lui paraissent à point. Çà et là sont entassés des fruits et des légumes, car cet homme qui a fait verser tant de sang est un *herbivore*. Ce sont des poires, des pommes, des oranges, des choux-fleurs, des asperges, etc., etc. Blanqui épluche lui-même ses légumes, les fait cuire à l'eau, et ne les assaisonne que de poivre et de sel. On aurait peine à reconnaître le redoutable conspirateur dans ce mince personnage en veste marron, en pantalon de toile par dessus son pantalon de drap, invariablement chaussé de gros sabots, coiffé d'une casquette ou d'un bonnet de coton. Le prisonnier s'occupe beaucoup de son alimentation, il a en ville deux fournisseurs auxquels il écrit fréquemment. Il dédaigne le vin de l'hôpital qui est pourtant fort bon; mais il a toujours une provision de 25 à 30 bouteilles d'excellent malaga. A vrai dire, il est frugal, mais avec des manies et des raffinements. Tous les matins le gardien de la boulangerie lui apporte deux petits pains de fantaisie façonnés expressément pour lui.

Hiver comme été, Blanqui couche les fenêtres ouvertes. Il se lève à dix heures et s'occupe de son déjeûner. Il balaye lui-même sa chambre, de peur que le détenu chargé de cette corvée ne le vole : il est resté méfiant, taciturne et sournois. C'est d'ailleurs, dit le *Français*, auquel nous empruntons quelques-uns de ces détails, le pensionnaire le plus tranquille de l'établissement : il ne fait jamais de bruit ; il ne descend jamais au jardin bien qu'il en ait l'autorisation; il se borne à prendre un certain exercice gymnastique avec un manche à balai qu'il brandit en guise de sabre ou de fusil. Il ne reçoit aucune visite, sauf celle de sa sœur, Mme Antoine. Le directeur, les inspecteurs et les médecins de la maison, peuvent seuls entrer dans sa chambre; il ne souffrirait pas que d'autres y pénétrassent.

En somme, le régime de la maison ne lui est point appliqué; il a tout ce qu'il veut en fait de livres et de nourriture. Pour les journaux seule-

ment, il est limité à la *Petite Presse*. Dévasté par les souffrances morales et physiques, exténué par une longue séquestration, par des espérances déçues, abreuvé d'amertumes et d'outrages, vaincu, écrasé, anéanti, il est resté inflexible dans ses convictions, inébranlable dans sa foi.

Nous empruntons au *Démocrate* les couplets suivants, à la lecture desquels on sent, dès le début, le souffle inspirateur de la question des casernes, qui se termine ainsi en vers et contre nous.

PATERNELLE EXHORTATION
du grand'père « canton de Vaud »

A SA CAPITALE.

Sur l'air : *J'aime mieux ma mie, o gué!*

Comme un père à son enfant,
Quand il fait tapage,
Doit un avertissement
Pour le rendre sage,
Petit Lausanne, je veux,
Aujourd'hui, te dire un peu
Ce qui me fait rage, ô gué,
Ce qui me fait rage.

Je te vois, en général,
Fort dégringolée ;
Tes affaires, ton moral,
Ont petit'renommée.
Faut pas te monter le coup
Parce que tu tiens par le bout
Mes lignes ferrées, ô gué,
Mes lignes ferrées.

Du Tribunal fédéral,
On te fit la grâce,
Mais, morbleu ! quel bacchanal
Pour lui trouver place!
Prends Chissiez, prends Montbenon,
Mais termine, non de non !
Car cela m'agace, ô gué,
Car cela m'agace.

A force de cabaler
Aux conseils de Berne,
Tu finis par nous souffler
Place d'armes et casernes.
Au lieu de tant cancaner,
Tâche donc de les caser,
Ces belles casernes, ô gué,
Ces belles casernes.

Impossible d'arranger
Tout l'monde et son père,
L'intérêt du gargotier
Et du militaire.
La commune a bien le Loup,
Mais tu voudrais Couvaloup.
O la sotte affaire, ô gué,
O la sotte affaire !

De ta vieille Faculté,
La gloire était pure ;
Tout cela s'est éclipsé :
Chez toi, rien ne dure.
Sortant enfin du sommeil,
Tu nous donnes le *Réveil !*
O littérature, ô gué,
O littérature !

Tu nous remplis le canton
De revues, de gazettes,
Qui, durant tout l'an, ne font
Que dire des sornettes ;
Politique de tes cafés,
Niaises personnalités,
Voilà leur musette, ô gué,
Voilà leur musette.

Bien ajuster un cancan,
Une médisance,
S'insulter sur le dos des gens,
C'est là leur science.
Tout ce qui n'est pas du bord,
On le déchire, on le mord ;
Oh ! la tolérance, ô gué,
Oh ! la tolérance.

Pendant que je manque de bras
Aux travaux agraires,
Tu te peuples d'avocats
Et d'agents d'affaires.
Pour me rendre la santé,
Fais-en filer la moitié
Cultiver la terre, ô gué,
Cultiver la terre.

Lorsqu'on voit un beau garçon
Auner la dentelle,
Prenant le pain, sans façon,
De pauvr'demoiselle,
Qui donc ne le renverrait
Dans les champs, voir s'il saurait
Suer sans flanelle, ô gué,
Suer sans flanelle?

J'ai possédé de tout temps
De fort belles filles,
Sachant cultiver mes champs,
Sages et gentilles ;
Mais tu m'en prends, chaque jour,
Dont l'humeur, en ton séjour,
Devient bien facile, ô gué,
Devient bien facile.

Tu regorges de banquiers,
Race sans rivale,
O peuple, pour t'étriller,
Toujours insatiable.
Intérêts et commissions,
Ecritures, provisions,
Ainsi l'on te taille, ô gué,
Ainsi l'on te taille.

Mes petites villes aussi,
Suivant ton exemple,
Me donnent bien du souci,
Et souvent je tremble.
Je vois chacun dépenser
Bien plus qu'il ne peut gagner ;
Dis-moi que t'en semble, ô gué,
Dis-moi que t'en semble.

Je veux enfin terminer
Ce bout de morale ;
Tâche donc d'en profiter
Mieux que la cigale,
Et redeviens le joyau
Du canton de Vaud, si beau,
Vieille capitale, ô gué,
Vieille capitale.